

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00037
Numéro SIREN : 825 178 593
Nom ou dénomination : 2M CONSEILS

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2022 sous le numéro de dépôt 3946

* Désignation de l'entreprise SAS 2M CONSEILS		1 rue de Sofia		Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		90000 BELFORT				
SIRET		8 2 5 1 7 8 5 9 3 0 0 0 1 8				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		
				Exercice N clos le		
				31122021		
				Exercice N-1 clos le		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012			
		014	016			
	Immobilisations corporelles*	028	030			
	Immobilisations financières* (1)	040	042			
	Total I (5)	044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	070		
			072	074		
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086			
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098			
	Total général (I + II)	110	112			
PASSIF				Exercice N NET 1		
				Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120				
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132				
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136				
	Provisions réglementées	140				
Total I	142					
Provisions pour risques et charges	Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172				
	Produits constatés d'avance	174				
Total III	176					
Total général (I + II + III)	180					
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

*Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 2M CONSEILS		Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122021		Exercice N-1 clos le 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } intracommunautaires { 217 }			214		
				218		
				222		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224		
	Production immobilisée *			226		
Subventions d'exploitation reçues			230			
Autres produits			232			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236		
	Variation de stock (marchandises) *			238		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			240		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			242		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)	243		250		
	Rémunérations du personnel *			252		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			254		
	Dotations aux amortissements *			256		
	Dotations aux provisions			262		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }	259	260	264		
Total des charges d'exploitation (II)				270		
I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				280		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			290		
	Produits exceptionnels (IV)			294		
	Charges financières (V)			300		
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) 348 }			306		
		Impôts sur les bénéfices * (VII)			310	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				312	314	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers* , dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies) 138		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFPA NG (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer 344	Zone de développement prioritaire (art. 44 séptdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44 octies A) 987		Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit 346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655	Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite 641		350
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G) 649	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	352	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370	372	

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Révaluation légale *								
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406												
	Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426												
	Constructions	430		432		434		436												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
	Matériel de transport	460		462		464		466												
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476												
Immobilisations financières		480		482		484		486												
TOTAL		490		492		494		496												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																				
Fonds commercial		495		497		498		499												
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506												
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516												
	Constructions	520		522		524		526												
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
	Matériel de transport	550		552		554		556												
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566												
TOTAL		570		572		574		576												
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5														
		6	7	8	9	10														
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values															
					Court terme*	Long terme														
						19 %	15 % ou 12,80 %	0 %												
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧													
1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
6																				
7																				
8																				
9																				
10																				
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589												
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595												
TOTAL					596	585	597	599												

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS 2M CONSEILS**

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683						
Autres Immob. incorp.	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL	770		775			Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice		982 bis			
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	
Total des déficits restant à reporter								870	
IV DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)						325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite						327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *								380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS						326			
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

5

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTEE**

DGFIP N° 2033-E 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2M CONSEILS		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel *		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
	TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
	TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		150	
	TOTAL 3	152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

EXERCICE CLOS LE 3|1|12|2|0|2|1

N° SIRET 8|2|5|1|7|8|5|9|3|0|0|0|1|8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2M CONSEILS

ADRESSE (voie) 1 rue de Sofia

CODE POSTAL 90000

VILLE BELFORT

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MURA Prénom(s) Olivier
Nom marital MURA % de détention 80,00 Nb de parts ou actions 80
Naissance : Date 09061968 N° département 68 Commune MULHOUSE Pays FRANCE
Adresse : N° 10 Voie rue des Saules
Code postal 68320 Commune BISCHWIHR Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom patronymique GABRIELE Prénom(s) Giovanna
Nom marital MURA % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20
Naissance : Date 20111946 N° département 99 Commune BUSSI SUL TURINO Pays ITALIE
Adresse : N° 4 Voie rue Edmond Rogelet
Code postal 6700 Commune CERNAY Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

0 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|2|1|

N° SIRET 8|2|5|1|7|8|5|9|3|0|0|0|1|8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2M CONSEILS

ADRESSE (voie) 1 rue de Sofia

CODE POSTAL 90000 VILLE BELFORT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



SAS 2M CONSEILS
1 rue de Sofia
90000 BELFORT

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021



Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition Régime réel normal
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe Si PME innovante Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE DE BELFORT PLACE DE LA REVOLUTION FRANCAI 90022 BELFORT		Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :
	A IDENTIFICATION SAS 2M CONSEILS 1 rue de Sofia 90000 BELFORT		
Identification du destinataire	Insp. IFU	N° dossier	B ACTIVITÉ
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	82517859300018		Activités exercées (souligner l'activité principale) : Conseil de gestion Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
	N° Siret		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15%		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%							
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Plus-values exonérées art.238 quindecies		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2							
Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>		Territoire entrepreneur art.44 octies A <input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense art.44 terdecies <input type="checkbox"/>	
Entreprises nouvelles art.44 septies <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activité art.44 quaterdecies <input type="checkbox"/>		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>		Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>			
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>							

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-1-1 du CGI)

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2)
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé

ECF Nom et adresse du prestataire

O GA/OMGA **Viseur conventionné**

Nom, adresse, téléphone :
- Professionnel de l'expertise comptable : ACE COMPTA
- Conseil :
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :
N° d'agrément

ACE COMPTA

15 Rue Jean Mermoz
68127 Sainte-croix-en-plaine

Signature et qualité du déclarant

Olivier MURA

Président

A Mulhouse, le 25/07/2022

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 2M CONSEILS**
et Date de clôture de l'exercice **31122021**

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVL) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
M VLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
M VLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
M VLT réalisée au cours de l'exercice			
M VLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

SAS 2M CONSEILS
Société par actions simplifiées
Au capital de 500€
1 Rue de Sofia 9000 BELFORT
N° SIRET : 825 178 593 00018 / RCS BELFORT

COPIE CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU
25 Juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 25 Juillet,

Les associés de la société **SAS 2M CONSEILS**, au capital de **500 euros** divisés en **100 parts** sociales, dont le siège social est à **1 Rue de Sofia 90000 BELFORT**, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par la gérance.

L'assemblée est présidée par **M. MURA Olivier**, président de la société.

Sont présents :

- **M. MURA Olivier** propriétaire de **80 parts** sociales.
- **Mme MURA GABRIELE Giovanna** propriétaire de **20 parts** sociales.

Soit au total 2 associés présent, totalisant **100 parts** sociales.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, l'inventaire, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**.
- Le rapport de la gérance
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

on

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met au vote les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

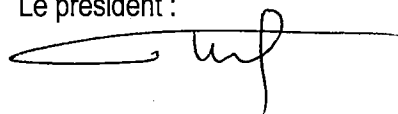
L'assemblée générale, après lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et en connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, les approuve tels qu'ils lui sont présentés. En conséquence, elle donne quitus au gérant pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Le président :



SAS 2M CONSEILS
Société par actions simplifiées
Au capital de 500€
1 Rue de Sofia 9000 BELFORT
N° SIRET : 825 178 593 00018 / RCS BELFORT

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE
31 Décembre 2021

Cher(s) associé(s),

Conformément aux textes légaux et réglementaires, j'ai l'honneur de vous présenter notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le **31 Décembre 2021** ainsi que sur les comptes annuels que je sou mets à votre approbation.

SITUATION ET ACTIVITÉ AU COURS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaire de **0 €**.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à **0 €**.

L'exercice se solde par un bénéfice de **0 €**.

L'exercice se solde par une perte de **0 €**.

Au cours de cette assemblée, je vous demanderai d'approuver les comptes qui vous sont présentés et donner quitus, à votre gérant, de sa gestion.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Après déduction de toutes charges et tous impôts, amortissements et provisions, les comptes qui vous sont présentés font apparaître un résultat de **0 €**

Je vous propose d'affecter ce résultat comme suit :

- Autres réserves : 0 €

CONCLUSION

Nous espérons que vous acceptez les résolutions qui vous sont proposées et que vous voudrez bien donner quitus à votre gérant pour sa gestion de l'exercice.

La présidence :

